

# LES RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS ASSOCIATIFS



**ORGANISATEUR :** STAJ NORD / ARTOIS

**THÈME :** LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION

 Initiation

 Gratuit

 2.5

 Présentielle

## PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

## DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Permettre aux participants de mesurer pleinement l'étendue de leur responsabilité sur le plan civil et pénal que ce soit au titre de leur association ou à titre personnel

Permettre aux participants d'évaluer leurs besoins en assurance (activités, locaux,...) afin de souscrire un contrat adapté.

### DATE(S) DE LA FORMATION

**28 février 2023**  
14h / 16h30

### LIEU DE LA FORMATION

84 rue du faubourg de paris  
Maison des associations  
59300 VALENCIENNES

### POUR S'INSCRIRE

 07 81 03 88 63

 [sebastien-dubart@staj.asso.fr](mailto:sebastien-dubart@staj.asso.fr)

 <https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQ...>

### STRUCTURE FORMATRICE

 STAJ Nord / Artois

 Voir la présentation de cette structure